

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET FINANCIERE D'ENTREPRISES CIFE

SA à Conseil d'Administration au capital social de 24 000 000 €
59, rue de la Boétie
75 008 PARIS

R.C. PARIS B 855 800 413 – APE 6420 Z
Code ISIN : FR0000066219 – NYSE Euronext – Compartiment C
www.infe.fr

Assemblée générale mixte du 10 Juin 2011

Modalités de mise à disposition des documents préparatoires

Les actionnaires de la société **CIFE** sont convoqués en Assemblée Générale Mixte, le Vendredi 10 Juin 2011 de 10 heures 30 à 11 heures 30 au 3 place du Sanitat à Nantes (44100).

L'ensemble des modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'Assemblée sont les suivantes :

- L'avis préalable de réunion à l'Assemblée Générale comportant l'ordre du jour et les projets de résolutions a été publié le 25 Avril 2011 au "Bulletin des Annonces Légales Obligatoires" n°49.
- L'avis de convocation à l'Assemblée Générale sera publié le 25 Mai 2011 au "Bulletin des Annonces Légales Obligatoires". Il sera également publié dans "Les Affiches Parisiennes" édition du 19 au 20 Mai 2011.
- Le dossier de convocation incluant des informations sur l'activité et les résultats du Groupe, l'ordre du jour, les projets de résolutions et les modalités de participation et de vote à cette Assemblée est disponible depuis le 18 Mai sur le site internet de **CIFE** à l'adresse www.infe.fr. Ces documents seront directement adressés cette semaine aux actionnaires dont les actions sont inscrites au nominatif.
- Le rapport financier annuel 2010, comprenant notamment les comptes annuels et consolidés 2010, le rapport de gestion, le rapport du Président sur le contrôle interne, les rapports des Commissaires aux comptes et le descriptif du programme de rachat d'actions, est disponible sur le site internet de la société **CIFE** depuis le 22 Avril 2011.

Dans le respect des conditions légales, Tout actionnaire peut demander à la Société l'envoi de l'ensemble des documents et renseignements prévus par l'article R.225-83 du Code de Commerce. Enfin, les actionnaires peuvent prendre connaissance des documents qui seront déposés sur le bureau de l'Assemblée Générale au siège social ou administratif de la Société.

Fait à Nantes, le 20 Mai 2011.